

*Mais où sont passés les syndicats ?*  
*Des déficiences structurelles à l'épreuve de la démocratisation en Afrique subsaharienne*

Marc-Antoine PEROUSE DE MONTCLOS

La science politique accorde traditionnellement beaucoup d'importance au mouvement ouvrier. En ce qui concerne plus particulièrement les consultations électorales dans les pays développés, les analystes attribuent aux syndicats des fonctions bien précises de mobilisation citoyenne, de conscientisation des masses, d'éducation populaire et de relais des mots d'ordre ou des consignes de vote des partis politiques. En Europe, les syndicats apparaissent même comme des acteurs à part entière du jeu politique, identifiés, qui au mouvement travailliste en Grande-Bretagne, qui à la social-démocratie en Allemagne. Le découplage de leurs intérêts relativement aux objectifs des professionnels de la politique fascine tout autant que leurs relations ambiguës avec les partis en compétition. Les figures du genre s'avèrent variées, de l'entrisme à une collaboration symbolisée, en France, par la relation symbiotique entre la CGT (Confédération Générale du Travail) et le parti communiste. Sur le Vieux continent tout au moins (l'affaire se présente assez différemment en Amérique du Nord et au Japon), la question s'est longtemps posée de savoir si les syndicats étaient un embryon ou une émanation des partis politiques.

Dans une optique comparatiste, on peut donc se demander si les syndicats africains utilisent des répertoires similaires, quitte à reproduire des modèles coloniaux. Au début des années 1990, notamment, le continent noir donne le sentiment d'entrer dans une phase de transition démocratique. Dans des sociétés bloquées, encadrées par des partis uniques et (mal) dirigées par des pouvoirs autoritaires, on croit percevoir une certaine ouverture. Mais les opportunités ne sont pas toutes saisies. Les partis d'opposition déçoivent car ils n'offrent pas d'alternatives sérieuses et se déchirent de l'intérieur — l'opposition étant ici entendue par défaut, en référence au pouvoir étatique et aux mouvances présidentielles (Cowen *et al.*, 2001).

Les syndicats, eux, sont singulièrement absents de ces processus de transition. Leur engagement au moment des élections ne paraît guère déterminant et notre propos, sans doute assez paradoxal, est précisément d'élucider les raisons de leur effacement : autrement dit, de se demander pourquoi, relativement à leurs homologues occidentaux, les syndicats africains ne pèsent pas plus sur le déroulement des scrutins. De fait, leur principal mode de mobilisation reste la grève, avec un impact politique plutôt limité si l'on en juge par l'ampleur des changements qu'un tel registre d'actions entraîne à long terme (Douwes Dekker, 1975 : 235). Au Togo, par exemple, la grève générale lancée par l'opposition en novembre 1992 s'essouffle et ne réussit pas

à chasser le général Eyadéma. Celle d'août 1994 contre la junte Abacha au Nigeria connaît un sort identique. La dictature militaire étouffe alors les vellétés de protestation et recense un moins grand nombre d'arrêts du travail qu'au début des années 1980, en période de régime civil (Adesina, 2000 : 150). Le Nigérian Oyemakinde résume le sentiment général lorsqu'il écrit que "les grèves sont semblables à des guerres. Couramment menées en vue de rechercher des solutions permanentes aux problèmes du secteur industriel, elles n'aboutissent à rien la plupart du temps" (1975 : 693).

Les syndicats n'ont certes pas complètement disparu, ainsi qu'en témoigne leur résurgence lors de la grève des planteurs de thé et des instituteurs au Kenya en 1996 puis 1997. En Afrique du Sud, le mouvement ouvrier demeure puissant : le COSATU (Congress of South African Trade Unions) compte 1,8 million de membres et, phénomène unique au monde, a enregistré une progression des adhésions de 50% depuis 1990. Au Zimbabwe, la grande centrale syndicale du pays a même monté un parti d'opposition. Sur l'ensemble du continent, cependant, l'influence des syndicats a beaucoup diminué ; partis politiques et guérillas semblent être des modes d'organisation autrement plus efficaces pour appuyer des revendications collectives. Le mouvement ouvrier ne véhicule plus les idéaux de réforme et de progrès. De façon tout aussi significative, il ne constitue plus un objet privilégié de la recherche en sciences sociales : à l'exception, justement, de son histoire (Iba Der, 1993).

A dire vrai, pareil déclin se retrouve également dans un monde occidental gagné par les sirènes du libéralisme économique. Mais les syndicats africains sont en retrait de la scène politique pour des raisons assez différentes, en l'occurrence des déficiences qui constituent le fond de notre propos. A l'heure de l'ajustement structurel, ce dépérissement doit en fait être replacé dans une perspective historique et comparatiste. Les revendications démocratiques et sociales en Afrique subsaharienne ne datent pas de 1989 et de la fin de la guerre froide. Incarnant l'émergence d'un prolétariat urbain très politisé, les syndicats ont suscité de grands espoirs à l'Indépendance, leur âge d'or. Cette période a été porteuse de projets nationaux dont il est nécessaire de saisir l'ampleur pour comprendre leur échec aujourd'hui. Depuis lors, les syndicats n'ont pas su regagner un second souffle et l'Afrique du Sud n'est, somme toute, qu'un cas d'indépendance « à retardement », une exception qui confirme la règle (Friedman, 1987 ; Baskin, 1991 ; Adler *et al.*, 2000).

### **Le syndicalisme africain, phénomène récent, limité et urbain**

Le mouvement ouvrier en Afrique subsaharienne a pour inconvénient majeur de n'être pas ou peu représentatif du monde du travail. Parallèlement à l'urbanisation récente du continent, les syndicats recrutent surtout en ville et s'organisent tardivement, dans les années 1940 et 1950. La différence est flagrante avec l'Europe industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, voire la féodalité d'une cité commerçante comme Naples, où la corporation du *lazzaroni* élisait son *capolazzari* et était attachée au culte de Saint Janvier, le patron de la ville. Au Sud du Sahara, les corporations de métier, pour anciennes qu'elles soient, ne constituent pas l'embryon d'un véritable mouvement ouvrier. Ainsi en Afrique du Sud, seuls les Blancs se regroupent assez vite en syndicats, tels les charpentiers et les imprimeurs de Durban en 1882 et 1888 respectivement (Lewis, 1984). Les Zoulous, pour leur part, continuent de défendre leurs droits à travers des sortes de clubs peu

adaptés à la modernité urbaine, à l'instar de la guilde des blanchisseurs *amaWasha* qui, montée à Durban vers 1850, finit par perdre son monopole face à la redoutable concurrence de la caste hindoue des *dhobies* dans les années 1890 (Atkins, 1986). Cantonnées à des milieux d'artisans plutôt traditionalistes, de telles associations professionnelles ne véhiculent pas de revendications à l'égard du patronat blanc, de toutes façons inexistant dans ce secteur, et ne s'affranchissent guère des alignements du monde rural. La remarque vaut d'ailleurs en milieu ouvrier, où certains arrêts du travail ne servent qu'à demander une augmentation de salaire afin d'assurer la position sociale du gréviste dans son milieu ethnique à la campagne, par exemple en vue de régler une dot ou des dépenses liées à la circoncision des enfants (Lonsdale, 1992 : 359).

En réaction à la colonisation, les Africains veulent d'abord et surtout échapper au travail. Ainsi en Centrafrique, les Européens se plaignent de ce que la prohibition de l'alcool de contrebande, l'*arrégui*, permet aux employés de prétexter avoir été arrêtés au cours d'une rafle pour se reposer tout en étant payés (Boulvert, 1989 : 150-5) ! En Rhodésie du Sud, les mineurs optent pour la résistance passive ou la désertion et ne renouvellent pas l'expérience des deux courtes grèves qu'ils avaient mené avant la Première Guerre mondiale (Van Onselen, 1976). En Afrique du Sud, les Zoulous n'acceptent que des emplois journaliers car leur conception du temps et la brutalité de leurs patrons ne les incitent pas à s'engager sur des contrats plus longs. Les Zoulous suivent en effet un calendrier lunaire où les mois font environ 28 jours et ils refusent de travailler au coucher du soleil par crainte des esprits maléfiques de la nuit, croyances qui provoquent maints quiproquos avec des employeurs peu enclins à prêter attention aux coutumes locales : les « indigènes » réclament leur salaire toujours trop tôt et ne répondent pas aux besoins d'une industrie aux horaires fluctuants (Atkins, 1988).

La dépression économique de l'entre-deux-guerres soulève alors peu de protestations malgré l'apparition de véritables chômeurs au sens moderne du terme, c'est-à-dire des Africains qualifiés et en bonne santé (Iliffe, 1987 : 170). Réunie à Hambourg en 1930, la première conférence internationale des syndicats pour les travailleurs noirs ne débouche pas sur des actions concertées. A part une grève de dockers qui échoue à Lourenço Marques, une autre dans les mines d'or de la Gold Coast ainsi que des émeutes au Katanga et à Lusaka, les travailleurs ne réagissent pas à la crise parce qu'ils ne sont pas organisés pour négocier et que la baisse des prix compense en grande partie celle des salaires (Penvenne, 1982 : 380-2). Si le Kenya paraît faire exception, c'est que le manque de main d'œuvre dans une colonie de peuplement pousse les autorités à instituer un dispositif coercitif qui accélère le processus de prolétarianisation et qui n'est pas sans rappeler celui de l'Afrique du Sud : d'après des statistiques de 1926, le tiers des adultes africains de sexe masculin y a connu une expérience salariale, jusqu'aux trois quarts si l'on exclut les populations pastorales, les malades et la classe d'âge supérieure à 40 ans. A l'époque, une telle proportion ne se retrouve qu'en Afrique australe et n'est que de 2% au Nigeria par exemple (Lonsdale, 1992 : 108 ; Buell, 1928 : 346).

Dès 1920, le gouverneur du Kenya, Edward Northey, décide d'augmenter l'impôt de capitation en vue de forcer les Noirs à gagner leur vie et à se mettre au service des colons. Les salaires ne sont pas pour autant augmentés car les autorités pensent que cela n'inciterait pas plus les autochtones à travailler (Clayton, 1974 : 58). L'année suivante, le pays est touché par la crise mondiale des prix agricoles. Les Européens réduisent d'un tiers les salaires des Africains, ce qui affecte tous les travailleurs de la capitale, y compris les Asiatiques. A la suite de protestations qui rassemblent

entre 3 000 et 9 000 personnes à Nairobi en juin, la Young Kikuyu Association qui se forme alors transcende vite les barrières tribales qui auraient pu l'opposer aux Luo ou aux Masai. Elle prend le nom d'East African Association sous la direction d'un Kikuyu du clan Gathirimu, Harry Thuku, qui est arrêté le 14 mars 1922. Une grève générale se déclenche aussitôt et 4 000 manifestants se regroupent devant le commissariat où leur porte-parole est enfermé. La dispersion de la foule par la police est sanglante. Il y a 21 morts officiellement, peut être 50 en réalité, tous africains. Les arrestations déciment l'East African Association et Harry Thuku est exilé jusqu'en 1931.

La Seconde Guerre mondiale aggrave les conditions de travail. Les autorités n'ont, pour reprendre le mot de Churchill, que "du sang, de la sueur et des larmes" à proposer dans leurs colonies. Elles imposent des mesures de restriction et diminuent le salaire minimal tandis que l'agitation sociale devient endémique. En décembre 1941, la troupe ouvre le feu contre des grévistes de l'Union minière à Elisabethville et on relève 48 cadavres (Coquery-Vidrovitch, 1987 : I, 47). On compte sept arrêts du travail dans les mines de la Gold Coast entre 1938 et 1944, alors que le salaire minimal décroît d'un tiers à Accra. Dans le même laps de temps éclatent huit grèves de dockers à Mombassa.

Celle de 1939 a d'ailleurs un grand impact. Comme en 1921 à Nairobi, il s'agit d'une protestation multiethnique parce que la baisse des salaires concerne tous les employés du port. Le mouvement se poursuit par une série de grèves tournantes pendant la Seconde Guerre mondiale. Il prend son essor sans syndicats. La base se forme sur le tas. Quand éclate une seconde grève en 1947, une African Workers Federation arrive difficilement à se constituer. Son leader, Chege Kibachia, ne parvient pas à déclencher une grève générale à l'échelle du Kenya. A l'instar de Harry Thuku autrefois, il est déporté sous prétexte d'avoir troublé l'ordre public et menacé de couper les oreilles des "jaunes" lors de ses diatribes enflammées sur un ancien terrain de football appelé *kiwanja cha maskini*, le "champ des pauvres" (Cooper, 1987).

L'après-guerre est une période de grande agitation à l'échelle du continent, suscitant une littérature enthousiaste sur le rôle politique des grandes figures du syndicalisme africain (Cohen, 1977). Le Nigeria en 1945, le Tanganyika en 1947, la Rhodésie du Sud en 1948 et la Gold Coast en 1950 sont paralysés par des grèves générales. On relève 118 arrêts du travail rien que sur la Gold Coast entre 1947 et 1950. Des manifestations massives de dockers touchent pareillement Zanzibar en 1948 (Clayton, 1976 : 43). Les événements dégénèrent même en émeute à Douala, où une grève sauvage dans le chemin de fer conteste la promulgation d'un nouveau code du travail en septembre 1945. La réaction des petits Blancs, qui s'organisent en groupes paramilitaires, est si vive qu'elle oblige le gouverneur à détenir puis évacuer par avion les leaders français de la CGT, dont la vie est mise en péril (Joseph, 1974). En Afrique de l'Est, les pendants de ces petits Blancs sont plutôt les contremaîtres indiens, qui contiennent les mouvements sociaux, par exemple à Jinja, une localité d'Ouganda en plein boom avec la construction d'un barrage hydroélectrique sur le Nil en 1949 (Sofer, 1954).

Côté africain, la mobilisation ouvrière reste en fait assez fragile et désorganisée. Le prolétariat est divisé par des considérations liées aux origines ethniques et aux statuts sociaux. A Nairobi pendant la grève générale de 1950, les Kikuyu s'en prennent aux Luo qui travaillent pour l'administration coloniale et postulent les emplois de policiers auxiliaires spécialement créés pour réprimer les troubles. Conjuguées au refus des fonctionnaires et des employés du chemin de fer de se joindre à la grève, ces tensions tranchent avec l'unité de l'East African Association en 1921. A

Brazzaville, l'émiettement de la force syndicale vient plutôt de la mobilité de la main d'œuvre (Balandier, 1985 : 96-7). En souvenir des campagnes d'enrôlement forcé, les Congolais refusent les contrats écrits et préfèrent le travail journalier. De plus, le décret d'août 1944, qui admet l'existence d'un mouvement ouvrier, exige des syndicalistes africains une connaissance verbale et écrite du français, ainsi que la possession du certificat d'études primaires. C'est un handicap considérable car les élites sont "suspectes" pour les travailleurs et elles n'ont pas d'autorité suffisante pour déclencher ou arrêter une grève. Aussi, en l'absence de porte-parole, assiste-t-on à des mouvements d'humeur imprévisibles.

La grève de 1955 à Mombassa, comme celle de 1947, démarre ainsi sans leaders, sans syndicats et sans revendications précises, sous l'effet de quelque mystérieuse discipline collective qui réunit pour un temps des salariés et des travailleurs journaliers. Tom Mboya, une figure nationaliste qui arrive de Nairobi pour négocier au nom des grévistes, sera le premier à réussir l'insertion de la protestation dans le mouvement syndical. Lors d'une autre grève à Mombassa deux ans plus tard, la Dock Workers Union parviendra également à canaliser les violences et les aspirations de la base dans un processus légal de négociations.

D'une manière générale, les employés du rail, les dockers et les mineurs révèlent souvent une plus grande propension à la grève, sans doute parce qu'ils travaillent dans de grandes entreprises. En effet, l'émergence de syndicats cohérents dépend beaucoup de la taille de l'unité de travail, de la discipline du groupe, des relations avec le patronat, du degré de communication interprofessionnel, de la rigidité des distinctions entre cols bleus et cols blancs, de la sécurité de l'emploi et de la progression dans l'échelle des salaires (Nelson, 1979 : 148). S'y ajoute évidemment le contexte politique de l'époque, qui devient bientôt favorable à la reconnaissance d'organisations ouvrières. Au Soudan, par exemple, la Sudan Workers' Trade Union Federation est créée en novembre 1950, deux ans après une ordonnance autorisant les syndicats...

### **L'âge d'or du mouvement ouvrier : les indépendances**

De fait, les années 1950 sont marquées par un regain de prospérité. Les autorités espèrent que l'augmentation des salaires va insérer les "populations flottantes" dans le système industriel et les fixer en ville. La bonne volonté du colonisateur s'explique en outre par la croissance économique de l'après-guerre et le repli sur les empires pour défendre la position des puissances moyennes face à la nouvelle hégémonie américaine. Alors que les salaires minimum sont officialisés, d'autres revendications apparaissent cependant à propos des conditions de travail et des inégalités relativement aux Européens expatriés. Au début des années 1950 par exemple, l'introduction de principes tayloristes dans les mines d'or du Ghana provoque des arrêts du travail aussi brefs que nombreux. Les ouvriers protestent contre les sanctions, l'allocation de bonus et le nouveau règlement en vigueur sur les sites d'exploitation. Après une accalmie en 1954, l'agitation reprend l'année suivante, cette fois plus classiquement pour demander des augmentations de salaires. Les violences se produisent en dehors des syndicats et traduisent la perte d'influence des organisations constituées. La Mines Employees' Union ne conduit qu'une grève en 1955, contre 44 entre 1951 et 1954 (Crisp, 1983).

La puissance coloniale a alors d'autant plus intérêt à reconnaître les syndicats africains qu'elle ne peut sans eux remettre les grévistes au travail. "Ce qui [la retient] d'utiliser l'armée, explique

Cooper, [c'est] la croyance selon laquelle les Africains [sont] naturellement des ruraux et qu'un traitement trop brutal des revendications amènerait les salariés à désertir les villes. Outre la détention périodique des "agitateurs", la répression des régimes coloniaux dans les années 1940 et 1950 [est] surtout dirigée contre des groupes dont la dissidence [est] considérée comme atavique et dont les actions [évoquent] le spectre de la violence des primitifs (terreur des ruraux de Madagascar en 1947 et du Kenya en 1952). Tant que les grévistes [habillent] leur discours d'un vernis moderne, ils [sont] traités avec précaution, à la fois par peur de leur désertion et avec l'espoir qu'ils finiront bien par se comporter comme des travailleurs modernes" (1992 : 8).

Les autorités recherchent en effet des interlocuteurs viables, de préférence formés dans les universités européennes ou les missions chrétiennes. La crainte d'un nationalisme incontrôlé incite à appuyer des syndicalistes responsables plutôt que des leaders incultes et trop radicaux (Cooper, 1996 & 1987 : 267 & 272). D'où ces attaques en règle contre les "démagogues" issus de la base et une préférence marquée pour les modérés, tels un J. Kenyatta plutôt qu'un C. Kibachia au Kenya, un N. Azikiwe plutôt qu'un O. Awolowo au Nigeria, un S. Stevens plutôt qu'un I.T.A. Wallace-Johnson en Sierra Leone... Le revirement peut prendre des dimensions étonnantes, puisque K. N'krumah sort de prison pour entrer directement au gouvernement ! La puissance coloniale pense avec raison que les syndicalistes associés au pouvoir peuvent canaliser les mouvements de grèves. Dans les territoires français, un nouveau code du travail garantit la semaine des 48 heures, les congés payés, le droit de s'organiser en syndicats et, dans certaines limites, de faire grève. Après la loi-cadre de 1956 et les élections de 1957, des syndicalistes sont nommés ministres du travail ou de la fonction publique dans huit des neuf territoires qui composent l'AOF (Afrique occidentale française). Le nombre de grèves diminue alors.

La difficulté est que se creuse l'écart entre le prolétariat urbain et l'élite qui prend la tête des mouvements nationalistes. Au Kenya à la fin des années 1940, ce clivage entre les modérés et les radicaux oppose un parti légaliste, la Kenya African Union, à un syndicat, l'African Workers Federation, sans même parler, ensuite, de la rébellion Mau Mau (Furedi, 1977). Présidé par Jomo Kenyatta, le premier est créé par des notables de Nairobi à partir de la Kenya African Study Union, qui date de 1944. Dirigé par Chege Kibachia et formé pendant la grève des dockers de Mombassa en 1947, le second répond plus aux aspirations populaires. La grève générale de 1950, provoquée par l'arrestation de deux dirigeants de l'East African Trade Union Council, agrandit le fossé avec une élite kenyane qui ne se reconnaît pas dans le 40 Age Group, un mouvement clandestin proche des Mau Mau.

Côté francophone, Lamine Gueye, chef de file des socialistes à Dakar, ne prévoit pas plus la grève de 1946, qui dure deux mois. L'année suivante avec la grève du chemin de fer qui se prolonge cinq mois en AOF, Senghor et Houphouët-Boigny se révèlent moins préoccupés par la victoire des travailleurs que par les conséquences économiques de la paralysie des transports. Léopold Senghor est assez habile pour attribuer dans son parti une position importante à Ibrahim Sarr, le héros de la grève de 1947. Mais Félix Houphouët-Boigny se méfie plus du milieu ouvrier et s'appuie quasi-exclusivement sur une base rurale, celle des planteurs.

A cette époque, constate Cooper, les syndicats de l'AOF commencent à délaisser leurs devoirs de solidarité mondiale avec la classe ouvrière et deviennent des "organisations nationalistes qui subordonnent les préoccupations, les intérêts et l'identité des travailleurs à la lutte pour l'indépendance" (1992 : 2). En novembre 1952, la grève générale qui balaye toute l'AOF n'est pas

sans lien avec la CGT et le parti communiste en métropole. Mais en 1955, la CGT-Autonome se sépare de son homologue en France tandis que les loyalistes rebaptisent leur groupe CGT-Administrative. Les fédérations non-communistes prennent aussi leurs distances par rapport à la métropole et, deux ans plus tard, se regroupent en une Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire dont Sékou Touré prend la tête.

L'évolution de celui-ci est typique. Il avait mené en 1950 une grève assez dure en Guinée. En 1952, il avait obtenu une augmentation de 20% du salaire minimum, un succès personnel. En 1956, sa renommée est telle qu'il n'a même plus besoin de faire grève pour obtenir le versement d'allocations familiales. Son grand rival à la CGT est le Malien Abdoulaye Diallo, vice-président d'une fédération mondiale des syndicats très marquée à gauche. Sékou Touré réfute le modèle de la classe ouvrière française. Pour lui, le combat contre l'impérialisme doit prendre le pas sur la lutte des classes. L'indépendance est la première de ses priorités, ce qui ne l'empêchera pas, plus tard, de brader les mines de bauxite de son pays à des compagnies étrangères.

### **L'ère post-coloniale : des syndicats récupérés puis dispersés**

Après les indépendances, les gouvernements africains comprennent vite combien ténus sont la vague nationaliste et le mouvement social qui les ont portés au pouvoir : deux dynamiques dont la conjonction, exceptionnelle, ne se renouvellera guère plus. A Nairobi, Kenyatta interdit les manifestations de rues et fait arrêter les protestataires. Il élimine les radicaux du Kenya African Workers Congress, qui avait quitté la Kenya Federation of Labour, jugée trop conservatrice et pro-américaine, et appuie la formation d'une Central Organisation of Trade Unions dont les responsables sont nommés par le gouvernement.

Les situations sont variées, entre une intégration pure et simple des syndicats dans les partis politiques en Tanzanie, au Ghana ou en Guinée, une association en Côte d'Ivoire ou au Kenya, et une relative indépendance qui va de l'opposition en Sierra Leone au non-alignement en Ouganda, au Zaïre ou au Nigeria (Cohen, 1974 : 254-5). En dépit des tentatives de récupération par le pouvoir, les contestations ouvrières ne cessent pas. Dans les mines d'or du Ghana, dont l'État est propriétaire, éclatent ainsi des grèves sauvages en 1969 puis 1977. Les grévistes rossent leurs directeurs et attaquent les représentants des syndicats officiels (Crisp, 1979 ; Silver, 1978). Au Togo, où le régime Eyadéma encadre les travailleurs par des centrales sous contrôle, la protestation sociale s'exprime en dehors des syndicats, par exemple avec ce hold-up retentissant des ouvriers de la Compagnie togolaise des mines du Bénin en 1975 (Toulabor, 1986 : 295).

A retardement, la situation angolaise illustre bien le divorce entre syndicalisme et mouvement nationaliste. A Luanda avant 1970, raconte l'historien Cahen, les syndicats étaient majoritairement aux mains des Européens (1989). Mais en avril 1974, la révolution des œillets à Lisbonne, qui donne la parole au *poder popular*, renverse la donne. A Luanda, les comités de travailleurs africains jouent un grand rôle dans la chute du gouvernement de transition quadripartite, constitué le 31 janvier 1975 avec les Portugais, le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola), l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) et le FNLA (Front national de libération de l'Angola). Alors que le gouvernement de transition décide de militariser les lieux de travail, le MPLA entame une campagne de lutte pour la dignité et

revendique, par exemple, le droit de rendre une gifle à son contremaître, un incident de ce type ayant donné lieu à des violences à la société FIBREX le 4 juin.

Fêté avec 22 jours de retard à cause des combats entre les milices du MPLA et du FNLA, le Premier Mai 1975 marque l'apogée de la mobilisation ouvrière dans la capitale, qui décline ensuite à cause de l'effondrement de l'économie coloniale, de l'inflation, des sabotages de Portugais sur le départ, de la fermeture des usines, de l'augmentation du chômage et des problèmes de mise en œuvre d'une politique d'autogestion socialiste (Cahen, 1989 : 236). Les travailleurs ne sont guère récompensés d'avoir soutenu le MPLA une fois celui-ci au pouvoir. Le 15 décembre 1975, la "loi de discipline du processus productif" régit les conflits du travail de façon policière. Le "communisme de guerre" du MPLA criminalise toute forme de lutte ouvrière qui ne serait pas conduite par le syndicat officiel, l'UNTA (Union nationale des travailleurs angolais). La loi provoque de nombreuses arrestations et la dissolution de certains comités de travailleurs. Le nombre de grèves diminue. Après la tentative de coup d'État du 27 mai 1977, menée par la faction du MPLA favorable à Nito Alves, la répression s'accroît et l'UNTA est cassée.

La tendance à la répression, générale sur le continent, enlève aux syndicats la possibilité d'influencer des élections de toutes façons truquées, muselées, annulées ou stérilisées par l'absence de véritable compétition en régime de parti unique. Que ce soit dans des pays "conservateurs", en Côte d'Ivoire et au Kenya, ou "progressistes", au Mozambique et au Zimbabwe, le parti-État finit par s'opposer de la même manière, par la force, à l'émergence d'une opposition civile. Quand une grève générale se prolonge ou dérape en direction d'une violence incontrôlée, un régime militaire est mis en place. En Haute-Volta, où l'état d'urgence est proclamé le 3 janvier 1966, l'armée prend le pouvoir à l'appel de manifestants qui, en fait de déprédations, se sont contentés d'insulter les dignitaires du gouvernement, d'incendier les Mercedes des députés et de détruire le bar de l'Assemblée nationale ! A Madagascar en 1972, le président Philibert Tsiranana nomme le chef de l'armée au poste de premier ministre pour étouffer les protestations. En Éthiopie après la chute de Haïlé Selassié et l'arrivée au pouvoir d'une junte militaire, les soldats tirent sur la foule qui manifeste dans les rues d'Addis-Abeba le Premier Mai 1975. La tuerie est suivie d'une grève générale et, en septembre, de la proclamation de l'état d'urgence (Halliday, 1981 : 119-25).

La fonction des syndicats se trouve ainsi réduite à un rôle de catalyseur des grands événements, parfois d'initiateur des mouvements populaires, mais pas d'organisateur. Le risque d'une dérive vers la violence est bien réel : soit à cause de la répression du pouvoir, soit parce que les organisations ouvrières ne contrôlent pas la base, soit encore parce qu'elles sont débordées par les marginaux qui viennent se greffer sur les manifestants. La plupart des conflits qui envahissent aujourd'hui la rue africaine ont pour particularité d'avoir une dimension très matérielle. Mode d'accès aux ressources, les émeutes de la faim ne sont certes pas propres à l'Afrique. Mais elles s'insèrent dans un principe biaisé de redistribution des richesses qui, lui, est plus spécifique au continent. A cet égard, elles "calquent" un système politique dont elle sont en quelque sorte le reflet.

Dans cette perspective, la grève constitue un aspect majeur de la protestation, y compris sous la forme de pillages (Sandbrook, 1982 : 209). Elle joue par exemple un rôle important dans les événements de 1968 au Sénégal, de 1961 et 1971 au Ghana, de 1964 et 1994 au Nigeria, de 1963 et 1968 au Congo, de 1958 et 1964 au Soudan, de 1972 à Madagascar, de 1974 en Éthiopie ou de

1980 au Libéria, pour n'en citer que quelques-uns (Althabe, 1978 ; Markakis, 1978 : 98ss). Son impact politique est indéniable, notamment lorsqu'elle est rejointe par les exclus. De fait, écrit l'historien Cobb, "il est [...] impossible de renverser un régime en place -et la plupart des régimes renversés par une révolution sont des régimes répressifs- sans la participation physique d'une fraction du petit peuple" (1975 : 77).

Pour autant, les syndicats africains n'offrent pas d'alternative viable et ne proposent pas une vision holistique de la société. En l'absence de contre-projet politique, leur participation aux processus de transition démocratique se fait par défaut : contre les forces de l'oppression et non, de façon constructive, pour le progrès. Pire encore, la défense des travailleurs d'un secteur formel devenu très minoritaire peut aller à l'encontre des intérêts de la majorité de la population active (Bayart, 1992 : 95). Selon des sondages réalisés en Afrique du Sud, 53% des sympathisants de l'ANC reconnaissent ainsi que l'intransigeance des syndicats est, en partie, responsable du chômage (Ginsberg, 1998 : 244).

De même au Nigeria, les syndicats du pétrole, les plus riches du pays, ne se préoccupent que du bien-être de leurs membres. Le livre écrit par un vice secrétaire général de la NUPENG (National Union of Petroleum and Gas Workers) est tout à fait parlant à cet égard : l'ouvrage ne traite que des divisions internes au mouvement et des relations avec le patronat, les autres syndicats ou le gouvernement ; à aucun moment il n'y est fait mention du combat des communautés locales contre l'industrie pétrolière, sans parler, évidemment, d'une éventuelle plate-forme commune (Akinlaja, 1999). Le corporatisme des syndicats, en l'occurrence, ne fait pas bon ménage avec le nationalisme ethnique de communautés qui, en revendiquant un quota d'emplois pour les autochtones, menacent le contrôle tendanciellement monopolistique des organisations ouvrières sur le recrutement en entreprise<sup>1</sup>.

Concrètement, les uns et les autres n'ont jamais coordonné leurs actions. Si la jeunesse locale a un moment aidé les syndicalistes à bloquer l'accès aux raffineries pour empêcher les « jaunes » de casser la grève d'août 1994, l'expérience n'a jamais dépassé le stade d'une alliance de circonstances. Sur le long terme, elle n'a pas rapproché la population des techniciens de la NUPENG en dépit du fait que ceux-ci comprenaient les employés des sous-traitants de l'industrie pétrolière et comptaient donc plus d'autochtones que parmi les cadres de la PENGASSAN (Petroleum and Natural Gas Senior Staff Association). En nommant des syndicalistes à sa botte, la junte du général Abacha, qui plus est, a coupé les possibilités de communication avec la base. La fin de la dictature militaire n'a pas permis de transformer l'essai. L'éphémère alliance des syndicats et de l'Ijaw National Congress, une organisation ethnique, n'a pas résisté aux élections locales de la fin 1998, leur formation politique, le National Solidarity Movement, ne parvenant pas à être enregistrée officiellement faute d'implantation dans les autres États de la fédération nigériane...

\*

---

<sup>1</sup> La compagnie Shell, par exemple, s'est engagée à ce que 60% de ses employés nigériens soient originaires de la région du delta du Niger, où se trouvent la très grande majorité des gisements du pays.

Rétrospectivement, les déconvenues politiques du syndicalisme montrent finalement que la décolonisation portait déjà en soi les germes d'une faiblesse intrinsèque. Le constat mérite réflexion alors que les transitions démocratiques du début des années 1990 ont connu de semblables désillusions. S'il fallait les résumer brièvement, les défaillances des syndicats africains tiennent fondamentalement à trois principales raisons :

1) l'exiguïté du secteur formel de l'économie et donc du prolétariat salarié, pour l'essentiel concentré en ville ;

2) les divisions internes aux masses ouvrières, qu'elles soient ethniques, sectorielles ou corporatistes ;

3) la relative absence de conscience de classe.

Aucune de ces explications n'est évidemment exclusive de l'autre. Faute d'industries lourdes et de véritable base ouvrière, le tout s'inscrit dans un contexte historique précis de crise économique qui ne fait pas de l'Afrique un continent extraordinaire, "privé de lutte sociale et de vie politique, gavé de traditions" (Bayart, 1992 : 35). "Dans les pays développés, rappelle ainsi Sandbrook, l'industrialisation permet [l'émergence] de classes sociales et [...] de protestations organisées. Mais la situation de la plupart des pays africains, à la périphérie du capitalisme, empêche une telle évolution" (1982 : 218). La colonisation n'a pas le temps de poser les conditions nécessaires au développement et à l'accumulation (Piault, 1987). Les effectifs de la classe ouvrière intégrée à un mode de production capitaliste restent fort limités. La division du travail est peu différenciée et les pressions normatives sont faibles (Nelson, 1979 : 140ss). Face aux techniques très personnalisées des entrepreneurs locaux, les syndicats sont réprimés en toute impunité. La distribution du revenu dans la famille élargie, qui plus est, diminue le fossé entre la classe ouvrière et les chômeurs. Bien que les licenciés se mobilisent plus que les sans-travail, l'instabilité de l'emploi dans l'industrie empêche la constitution d'une "avant-garde du prolétariat" et donc d'une véritable différenciation sociale.

Dans cette perspective, les masses s'avèrent incapables de mener jusqu'au bout des actions collectives afin de contrôler ou réformer les institutions. Leur populisme est typique d'une préconscience de classe qui dénonce en vain la corruption de la bourgeoisie au pouvoir. Fanon considérait même les syndicats ouvriers comme conservateurs, voire tendanciellement aristocratiques (1965 : 98 ; 1967). D'après lui, les salariés des villes et les travailleurs en usine n'aspiraient qu'à défendre les privilèges d'une élite, tandis que le discours nationaliste des "nègres blancs" cachait la tentative hégémonique d'une bourgeoisie *compradore* et occidentalisée tirant profit de sa position intermédiaire entre la tradition africaine et la modernité post-indépendance. Seule la dynamique révolutionnaire du *lumpenproletariat* et de la paysannerie exploitée aurait eu quelque velléité à renverser par la violence le dispositif colonial.

Aujourd'hui, la question reste posée alors que ni l'un ni l'autre n'ont réussi à démocratiser le continent et à le débarrasser de pouvoirs autoritaires. En fait de mouvement ouvrier, les consultations électorales des années 1990, souvent décidées sous la pression des bailleurs de fonds, ont plutôt mis en évidence de nouvelles formes d'associations dans la société dite civile. Les syndicats ont cédé le pas devant, entre autres, la poussée des organisations non-gouvernementales ou des sectes religieuses. Au regard de leur capacité d'action politique et de leur faible identification partisane, ces dernières semblaient certes devoir rester à l'écart des procédures de vote. Mais leur enracinement social l'a de beaucoup emporté sur la marginalisation des

syndicats : marginalisation qui, en l'occurrence, va bien au-delà du problème des mobilisations électorales.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos  
Politologue à l'Institut de recherche pour le développement  
Centre français sur la population et le développement (CEPED)  
15 rue de l'École de Médecine  
75270 Paris Cedex 06-FRANCE  
tel. 33-1-44418247  
fax 33-1-44418231  
perouse@ceped.ined.fr

## Bibliographie

- Adesina, Jimi [2000], « Adjustment and the Transformation of labour identity », in Jega, Attahiru (ed.), *Identity Transformation and Identity Politics under Structural Adjustment in Nigeria*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, pp.134-60.
- ADLER, Glenn & WEBSTER, Eddie (ed.) [2000], *Trade unions and democratization in South Africa, 1985-1997*, New York, St Martin's Press, 238p.
- AKINLAJA, Joseph Iranola [1999], *NUPENG : An Example in Progressive Unionism*, Lagos, Inspired Communication Ltd, 248p.
- ALTHABE G. [1978], « Strikes, Urban Mass Action and Political Change, Tananarive, 1972 » in GUTKIND P.C.W., COHEN R. & COPANS J. (ed.), *African Labor History*. Beverly Hills (California), Sage, pp.205-43.
- ATKINS, Keletso E. [1988], « "Kafir Time" : Preindustrial Temporal Concepts and Labour Discipline in Nineteenth Century Colonial Natal », *Journal of African History*, vol.29.
- ATKINS, Keletso E. [1986], « Origins of the AmaWasha : The Zulu Washerman's Guild in Natal, 1850-1910 », *Journal of African History*, vol.27, n°1, pp.41-57.
- BALANDIER Georges [1985], *Sociologie des Brazzavilles noires*. Paris, FNSP (1ère ed. 1955), 306p.
- BASKIN Jeremy [1991] *Striking Back : A History of COSATU*, Johannesburg, Ravan.
- BAYART Jean-François, MBEMBE Achille & TOULABOR Comi [1992], *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*. Paris, Karthala, 268p.
- BOULVERT Yves [1989], *Bangui 1889-1989, points de vue et témoignages*. Paris, Ministère du développement et de la coopération.
- BUELL R.L. [1928], *The Native Problem in Africa*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- CAHEN Michel [1989], « Syndicalisme urbain, luttes ouvrières et question ethnique à Luanda : 1974-77 » in CAHEN Michel (ed.), *Bourgs et villes en Afrique lusophone*. Paris, L'Harmattan, villes et entreprises, pp.200-79.

- CLAYTON A. & SAVAGE D.C. [1974], *Government and Labour in Kenya, 1895-1963*. Londres, Frank Cass.
- CLAYTON A. [1976], *The 1948 Zanzibar General Strike*. Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, Research Report n°32.
- COBB Richard [1975], *La protestation populaire en France (1789-1820)*. Paris, Calmann-Levy.
- COHEN Robin [1977], « Michael Imoudu and the Nigerian labour movement », *Race & Class* vol.18, n°4, pp.345-62.
- COHEN Robin [1974], *Labour and Politics in Nigeria, 1945-1971*. Londres, Heinemann, 302p.
- COOPER Frederick [1996], *Decolonization and African Society : The Labor Question in French and British Africa*. Cambridge, Cambridge University Press, 677p.
- COOPER Frederick [24/3/1992], *The Dialectics of Decolonization : Nationalism and Labor Movements in Post-War Africa*. Paris, CERI, polycop.
- COOPER Frederick [1987], *On the African Waterfront. Urban Disorder and the Transformation of Work in Colonial Mombassa*. New Haven, Yale University Press, 290p.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine [1987], *Rébellions et Révolutions au Zaïre, 1963-65*. Paris, L'Harmattan, Racines du Présent, 2 vol., 237 & 207p.
- COWEN, Michael & LAAKSO, Liisa (ed.) [2001], *Multiparty Elections In Africa*, Londres, James Currey.
- CRISP Jeff [1983], « Productivity and Protest. Scientific Management in the Ghanaian Gold Mines, 1947-56 » in COOPER Frederick, ed., *Struggle for the City. Migrant labour, Capital and the State in Urban Africa*. Beverly Hills (Californie), Sage, pp.91-130.
- CRISP Jeff [1979], « Union Atrophy and Worker Revolt : Labour Protest at Tarkwa Goldfields, Ghana, 1968-1969 ». *Canadian Journal of African Studies* 13 (1-2), pp.265-94.
- DOUWES DEKKER L., HEMSON D., KANE-BERMAN J.S., LEVER J. & SCHLEMMER L. [1975], « Case Studies in African Labour Action in South Africa and Namibia » in SANDBROOK.
- FANON Frantz [1965], *The Wretched of the Earth*, Londres, MacGibbon & Kee.
- FANON Frantz [1967], *Black Skin, White Masks*, New York, Grove.
- FRIEDMAN Steven [1987], *Building Tomorrow Today : African Workers in Trade Unions, 1970-84*, Johannesburg, Ravan.
- FUREDI Frank [1977], « The African Crowd in Nairobi. Popular Movements and Elite Politics » in ABU-LUGHOD Janet & HAY Richard, ed., *Third World Urbanization*. New York, Methuen, pp.225-40.
- GINSBERG, Anthony [1998], *South's Africa Future : From Crisis to Prosperity*, Londres, McMillan.
- IBA DER, Thiam [1993], *Histoire du mouvement syndical africain*, Paris, L'Harmattan.
- ILIFFE John [1987], *The African Poor, a History*. Cambridge, Cambridge University Press.
- JOSEPH Richard [1974], « Settlers, Strikers and Sans-travail : the Douala Riots of 1945 ». *Journal of African History* 15 (4), pp.669-87.
- LEWIS Jon [1984], *Industrialisation and Trade Union Organisation in South Africa, 1924-55 : The Rise and Fall of the South African Trades and Labour Council*, Cambridge, Cambridge University Press.

- LONSDALE John & BERMAN Bruce [1992], *Unhappy Valley : Conflict in Kenya and Africa*. Londres, Currey, 504p.
- MARKAKIS John & AYELE Nega [1978], *Class and Revolution in Ethiopia*. Londres, Spokesman Books.
- NELSON Joan M. [1979], *Access to Power. Politics and the urban poor in developing nations*. New Jersey, Princeton University Press.
- OYEMAKINDE Wale [1975], « The Nigerian General Strike of 1945 ». *Journal of the Historical Society of Nigeria* 7 (4), pp.673-92.
- PENVENNE Jeanne-Marie [1982], *A history of African Labor in Lourenço Marques, Mozambique, 1877 to 1950*. Boston University, Ph. d. thesis.
- PIAULT M. [1987], *La colonisation : rupture ou parenthèse*. Paris, L'Harmattan.
- SANDBROOK Richard & ARN Jack, ed. [1982], *The Politics of Basic Needs : Urban Aspects of Assaulting Poverty in Africa*. Londres, Heinemann, 250p.
- SANDBROOK Richard & COHEN Robin, ed., [1975], *The Development of an African Working Class : studies in class formation and action*. Londres, Longman & University of Toronto Press.
- SILVER J. [1978], « Class Struggles in Ghana's Mining Industry ». *Review of African Political Economy* 12, pp.67-86.
- SOFER C. [1954], « Working Groups in a Plural Society », *Industrial and Labor Relations Review* 8, pp.68-78.
- TOULABOR Comi [1986], *Le Togo sous Eyadéma*. Paris, Karthala.
- VAN ONSELEN Charles [1976], *Chibaro : African Mine Labour in Southern Rhodesia, 1900-1933*. Londres, Pluto Press.